6211-06-158



# Projet de correction de la côte Nadeau sur le territoire des municipalités de Godbout et de Baie-Trinité par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Dossier: 6211-06-158

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 18 octobre au 2 décembre 2016

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de correction de la côte Nadeau sur le territoire des municipalités de Godbout et de Baie-Trinité* par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a pris fin le 2 décembre 2016. Conformément au mandat qui lui a été confié le 5 octobre 2016 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 18 octobre au 2 décembre 2016, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

# Le projet

#### Justification et description

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports veut corriger le tracé de la route 138 sur une distance approximative de 3,5 km dans le secteur de la côte Nadeau sur le territoire des municipalités de Godbout et de Baie-Trinité dans la MRC de Manicouagan. Le ministère souhaite modifier son profil afin de la rendre conforme aux normes d'une route nationale en milieu rural utilisée à une vitesse de 100 km/h. Le projet prévoit notamment le déplacement de l'axe de la route 138 à certains endroits et la construction d'une voie auxiliaire dans les deux directions, pour véhicules lents. De plus, le promoteur modifierait sept courbes sous-standard de façon à augmenter les distances de visibilité à l'arrêt et adoucirait la pente de la côte Nadeau pour la faire passer de 12 % à 7,8 % sur une distance d'environ 1,5 km.

Les travaux de correction entraîneraient aussi l'aménagement de voies de contournement, dans les emprises de la route actuelle. Les coûts du projet sont estimés à 14,7 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 18 octobre 2016)

# Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### Les travaux de construction

- la durée des travaux et la période de l'année où ils seront effectués ;
- l'importance de prévoir l'approvisionnement en carburant des véhicules loin des cours d'eau et la possibilité de l'inscrire dans les devis de construction ;
- la gestion des matériaux de remblai et le choix du site pour en disposer ;
- les accès à conserver pendant les travaux, notamment l'accès à la ZEC;
- le nom et le titre de la personne à joindre pour transmettre les demandes, surtout en cas d'urgence pendant les travaux ;
- l'information transmise sur le projet aux municipalités de Godbout et de Baie-Trinité.

#### Le sentier de motoneige

- la possibilité de proposer un tracé pour le sentier de motoneige ;
- la planification d'une rencontre avec les clubs de motoneige avant les travaux.

## Les activités d'information et de communication

#### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants:

Centres	Adresses	
Bureau de la municipalité de Baie-Trinité	28, route 138, Baie-Trinité	
Bureau de la municipalité de Godbout	144, rue Pascal-Comeau, Godbout	

#### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

# La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
26 octobre 2016		Journal Le Manic
26 octobre 2016	Journal de Québec	3
26 octobre 2016	Journal de Montréal	
2 novembre 2016		Journal Le Manic

# Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	Diffusion dans Internet
18 octobre 2016			
Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord	148	Site Web et compte Twitter du BAPE 879 abonnés
7 novembre 2016 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 910 abonnés

### La séance d'information

Date	Le lundi 7 novembre 2016 à 19 h 30	
Lieu	Club de l'âge d'or de Godbout, 102, rue Alexandre	
BAPE: Animation	M. Luc Nolet, conseiller en communication	
Accueil et prise de notes	M <sup>me</sup> Karine Lavoie, conseillère en communication	
Promoteur (MTMDET)	<ul> <li>M<sup>me</sup> Isabelle Desjardins, chargée de projet</li> <li>M. Michel Bérubé, directeur territorial de la Côte-Nord</li> <li>M. Jean-Philippe Gendron-Bouchard, biologiste</li> <li>M<sup>me</sup> Sarah Gaudreault, conseillère en communication</li> <li>M<sup>me</sup> Jessica Beaudin, adjointe aux gérants de projet</li> </ul>	
Assistance	5 personnes	
Durée	1 heure	

# Les relations de presse

Un journaliste de Radio-Canada Côte-Nord était présent à la séance d'information du 7 novembre 2016.

# La revue de presse

Le site web de Radio-Canada a annoncé le 18 octobre 2016 la tenue de la séance d'information en plus d'effectuer un rappel le jour de la séance. Radio-Canada a aussi fait état de la séance

d'information tenue le 7 novembre dernier à Godbout. La station régionale de Radio-Canada, CBSI Côte-Nord, a fait mention de la séance d'information dans ses bulletins de nouvelles du 8 novembre 2016.

#### Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune mention n'est faite de la présence d'une communauté autochtone pouvant être concernée par les activités du projet. Toutefois, la chargée de projet du MTMDET a mentionné avoir transmis une copie de l'ensemble de la documentation du projet à la communauté de Pessamit. À ce jour, cette communauté n'a transmis aucun commentaire sur le projet.

Québec, le 8 décembre 2016

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Karine Lavoie, conseillère en communication